

L'Adresse—M. Deans

M. Manly: Elle parle comme une libérale.

M. Deans: Comme le dit le député de Cowichan-Malahat-Les Îles (M. Manly), elle parle comme une libérale.

M. St. Germain: Ce n'est pas très gentil.

M. Deans: C'est sans doute vrai. Sans doute qu'il deviendra antiréglementaire de traiter quelqu'un de libéral à la Chambre des communes. Je me rends compte qu'il ne me reste qu'une minute.

● (1720)

Le gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il n'a pas été sincère. Il n'a pas été honnête. Il n'a pas été compréhensif. Il n'a pas fait tout ce qu'il avait promis de faire. Il a fait ce qu'il avait promis de ne pas faire. Il n'a pas fourni les emplois qu'il avait annoncés. Il a supprimé des emplois qui existaient déjà. Il a dit qu'il allait développer la recherche et le développement, mais il élimine la seule recherche efficace qui se fait au Canada. Nous allons mettre notre pays entre les mains des investisseurs étrangers sans la moindre condition, sans la moindre exigence.

Pour conclure, le gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il n'est pas là depuis longtemps, je le reconnais. Je ne peux pas vraiment dire qu'il ne va pas se ressaisir. J'espère en tout cas qu'il le fera dans l'intérêt de notre pays. Jusqu'à présent, les résultats ont été lamentables.

Le président suppléant (M. Paproski): Avez-vous des questions à poser ou des remarques à faire au sujet du discours du député?

M. King: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député. Le gouvernement du Canada consacre 20 à 25 p. 100 de son budget au paiement des intérêts sur la dette nationale. Aux États-Unis, que le député critique si souvent, ce chiffre est de 12 p. 100. Je demande au député quel serait le pourcentage acceptable tant pour le gouvernement que pour l'opposition et pour les Canadiens? Quel est, selon lui, le pourcentage du budget national qu'il faudrait consacrer à l'intérêt sur la dette nationale?

M. Deans: Monsieur le Président, je ne pense pas qu'on puisse répondre directement à cette question. J'essaierais toutefois de le faire en rappelant au député que lorsqu'il siégeait à l'arrière-ban, de ce côté-ci, en 1980, 1981 et 1982, à l'époque où les taux d'intérêt augmentaient à un rythme accéléré, contribuant dans une large mesure à augmenter l'ampleur de la dette nationale ainsi que le nombre de chômeurs parce qu'ils réduisaient le pouvoir d'achat et empêchaient les sociétés ou les petites industries de se maintenir à flot, notre parti préconisait une mesure qui aurait permis de juguler les taux d'intérêt. Si le député et son parti nous avaient accordé leur appui au lieu de prendre une autre tangente en faveur du gouvernement libéral, si son ancien critique des finances, l'actuel ministre des Finances (M. Wilson), avait été prêt à nous soutenir nous au lieu de l'ancien ministre des Finances et son prédécesseur en incitant le gouvernement libéral de l'époque à réduire les taux

d'intérêt, la dette nationale n'aurait jamais atteint ses proportions actuelles.

Je tiens à signaler au député qui m'a posé la question qu'il est responsable de la dette nationale. Ce député, tout comme ses collègues qui siégeaient de ce côté-ci, est à l'origine de cette dette nationale. Ce sont ces gens qui, de concert avec les libéraux, ont refusé de s'attaquer au principal problème au Canada, les taux d'intérêt.

M. St. Germain: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député. Il a mentionné que le député d'Okanagan-Similkameen (M. King) siégeait à l'arrière-ban. Je ne vois pas de différence entre les premières banquettes et les banquettes arrières. Nous représentons tous des Canadiens, quel que soit le fauteuil que nous occupons.

Le député nous a accusés d'avoir aggravé le déficit. Il a soutenu que nous étions responsables du déficit, qui est relié aux taux d'intérêt élevés. Comment pense-t-il réduire le déficit et maîtriser les taux d'intérêt alors qu'il préconise les mêmes dépenses extravagantes auxquelles s'adonnent ses collègues de droite depuis je ne sais combien de temps? Il demande des programmes d'emplois bidons. Peu lui importent les énormes avantages sociaux que nous avons déjà consentis aux Canadiens en améliorant le régime des allocations de conjoint et les pensions des anciens combattants. Le député refuse d'admettre les améliorations et les bienfaits qu'a apportés le premier ministre (M. Mulroney) depuis son accession au pouvoir.

Il n'accorde aucune chance au gouvernement. Il a retrouvé son attitude négative de jadis. Il n'y a pas une once de bonne volonté en lui.

Il n'existe qu'une seule manière de rapprocher à nouveau les Canadiens et c'est de nous donner la main, vous et moi et l'ensemble des Canadiens. Je voudrais savoir ce qu'en pense le député. Il nous accuse des dépenses engagées. Il nous reproche la hausse des taux d'intérêt. Comment s'y serait-il pris? Je voudrais bien savoir, en outre, s'il aurait établi le contrôle des changes.

M. Deans: Monsieur le Président, je sais maintenant ce que ressentent les ministres lorsqu'on leur pose 72 questions différentes en même temps. En ce qui concerne le problème des taux d'intérêt, le député doit se souvenir, j'en suis sûr, même s'il n'a pas été présent durant toute la dernière session parlementaire, que le nouveau parti démocratique a essayé à maintes reprises de proposer des amendements à la Loi sur les banques en vue de rendre celles-ci plus responsables et mieux adaptées aux besoins des Canadiens. Grâce à l'association des libéraux et des conservateurs siégeant au comité, notre proposition a été rejetée à chaque fois. Voilà pour commencer.

Je tiens à dire au député qu'il n'a pas besoin de voir trop loin. Qu'il se contente de regarder autour de lui dans sa circonscription. Je le défie de me dire ce qui va mieux aujourd'hui par rapport au début septembre. Je le défie de me dire où se trouvent les emplois. Je l'ai écouté parler plus tôt du nombre de chômeurs dans sa circonscription.